



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES



Lyon, le 20 mai 2014

Des bagues pour les aigles de Bonelli en Ardèche

Reconnaître l'Aigle de Bonelli parmi les autres espèces de rapaces n'est pas aisée. Déterminer l'âge ou le sexe des aigles avec des jumelles est encore plus difficile. Alors quand il s'agit de différencier les oiseaux à l'aide du plumage, c'est presque impossible !

Pourtant connaître le devenir des aiglons nés en Ardèche, savoir d'où vient un aigle nouvellement arrivé sont des informations cruciales pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Rhône-Alpes) et les partenaires du Plan National d'Actions en faveur de l'Aigle de Bonelli conduit par le Ministère de l'Ecologie. Afin de remédier à ce problème d'individualisation, un programme de baguage des aiglons est conduit sous la responsabilité de Cécile Ponchon du Conservatoire des Espaces Naturels de PACA et du Museum National d'Histoire Naturelle (CRBPO).

Dans les Gorges de l'Ardèche, les deux couples d'aigles de Bonelli sont suivis par la LPO Rhône-Alpes et le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche. La saison de reproduction n'est pas encore finie et les aiglons ne se sont pas encore envolés, mais il était important de marquer cet événement : Cette année, les deux couples ont pondu ! Un couple a deux jeunes et l'autre un. Alors qu'ils avaient 40 jours, Michel Mure de la LPO Rhône-Alpes, bagueur agréé du CRBPO a bagué les trois aiglons. Cette opération assez délicate a été réalisée avec l'assistance du SGGA, de la LPO Ardèche et la participation de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). L'approche du nid en pleine falaise, a été possible grâce à l'aide technique de professionnels de l'escalade du CREPS de Vallon Pont d'Arc (Jean Kanapa, Nicolas Berland, Vincent Rouyer et François Beauchard). Grâce aux codes inscrits sur les bagues, il sera possible d'identifier chaque oiseau observé à distance à l'aide de longue-vue ou si le corps gisant de l'un d'eux est retrouvé.

Ce programme mené depuis 1990 concerne l'espèce de rapaces la plus menacée en France avec 32 couples en 2014 (plus de 80 couples avant les années 1960). L'aigle est présent dans le sud de la France depuis au moins 200 000 ans, il n'a jamais été réintroduit. Les actions menées dans le cadre du plan national tentent de maintenir les couples présents, de favoriser leur reproduction et d'aider au retour de nouveaux couples. Il s'agit de réduire les causes de mortalité (électrocution et tirs) car moins de 50% des jeunes atteindront l'âge d'un an et seulement 10 à 20% parviendront à leur 4^e année ! De plus, il disparaît en France annuellement en moyenne 6 adultes cantonnés. Le baguage a pour but de mieux connaître la survie des aigles. Depuis 1990, 43 aiglons ont été bagués en Ardèche, mais on est sûr du devenir de seulement 4 oiseaux : un mort juste après son envol, un né en 2003 est revenu en 2007 pour remplacer le mâle du site voisin ardéchois, un né en 2006 en remplacement d'un mâle d'un couple de l'Hérault retrouvé mort électrocuté, et un né en 2010 qui a remplacé une femelle dans les Bouches du Rhône.

La LPO Rhône-Alpes remercie ses partenaires pour l'aide apportée lors de cette opération, persuadée de l'intérêt de cette action pour améliorer les connaissances sur l'espèce et optimiser ainsi sa conservation. Le baguage montre que les activités humaines sont responsables d'une surmortalité des aigles alors que l'espèce aurait la capacité de reconstituer ses effectifs. La vie de chaque aigle compte ! Les destructions volontaires des aigles par le tir, l'empoisonnement et le piégeage doivent s'arrêter (7 cas depuis 2008). Les neutralisations des lignes électriques

dangereuses, réalisées par ERDF, doivent se poursuivre pour permettre le maintien de l'aigle de Bonelli en France et en Ardèche.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon : Florence Fabry – 04 34 46 64 20
florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

Contacts :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes - (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en Rhône-Alpes) : Michel Mure – 04 75 35 55 90
michel.mure@lpo.fr

Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Olivier Scher – 04.67.29.90.65
pna@cenlr.org

Conservatoire - Etude des Ecosystèmes de Provence (opérateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en PACA) : Irène Nzakou – 04.42.26.74.31
irene.nzakou@ceep.asso.fr

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon (coordinatrice du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Patrick Boudarel – 04.34.46.66.54
patrick.boudarel@developpement-durable.gouv.fr

Site du Plan national d'actions Aigle de Bonelli : <http://www.aigledebonelli.fr/>